

KILIMANDJARO



EN ISO 20471 (2013) + A1 (2016)



EN ISO 20471 (2013) + A1 (2016)



EN 343 (2003) + A1 (2007)



EN 14058 (2017)



FICHE PRODUIT



LES + PRODUITS

Unique sur le marché : col et poches doublés Micromink pour un confort optimal.



Capuche tempête.



Poche poitrine.



REFERENCES



FACE



DOS

TAILLE

S / M / L / XL / XXL / XXXL

Autre taille, nous consulter.



Selon ISO 6330 6N





DESCRIPTIF DU PRODUIT

- Doublure fixe matelassée.
- Fermeture centrale à glissière double curseur sous rabat fermé par cinq auto-agrippants.
- Col doublé Micromink.
- Capuche fixe avec une visière et un cordon de serrage avec bloqueurs.
- Poignets bord côte.
- Deux poches doublées Micromink recouvertes d'un rabat fermé par deux boutons pressions.
- Une poche contrastée avec rabat fermé par auto-agrippant sur la poitrine.
- Une poche type « Napoléon » sous le rabat central fermée par fermeture à glissière.
- Une poche intérieure, côté cœur, fermée par un auto-agrippant.
- Mentonnière.
- Deux ceintures et quatre brassards rétroréfléchissants microbilles RETHIOTEX® 29 250 de 5 cm cousus.
- Trappe de visite à l'intérieur du bas de la parka pour faciliter la personnalisation.

MATIERES PREMIERES

TISSU EXTERIEUR

- Tissu Wovetex Air imper-respirant avec enduction microporeuse 100% polyester. Poids : 200 g/m².

DOUBLURE

- Doublure ouate matelassée 100% polyester. Poids : 150 g/m².
- Doublure Micromink grise 100% polyester. Poids : 220 g/m².

TISSU RETROREFLECHISSANT

- Tissu rétroréfléchissant microbilles RETHIOTEX® 29 250. 50 cycles de lavage à 60°C (selon ISO 6330 6N).

STOCKAGE

La parka doublure fixe KILIMANDJARO est conditionnée dans un emballage individuel transparent.

Le produit doit être stocké dans son emballage d'origine dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière.

ENTRETIEN

L'entretien s'effectue par lavage à 60°C.

Cet article conserve l'EN ISO 20471 jusqu'à 25 cycles de lavage.

Le chlorage, le repassage, le nettoyage à sec et le séchage en tambour sont interdits.



CONFORMITE

La conformité aux exigences essentielles de sécurité du Règlement (UE) 2016/425 a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes :

- EN ISO 13688 (2013) pour les vêtements de protection - exigences générales.
- EN ISO 20471 (2013) + A1 (2016) pour les vêtements de signalisation à haute visibilité.
- EN 343 (2003) + A1 (2007) pour la protection contre la pluie.
- EN 14058 (2017) pour la protection contre les climats frais (-5°C et plus).

